

LA REVENDICATION POLITIQUE ET CITOYENNE COMME REPOSE A LA MARGINALISATION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT : LE CAS DU SENEGAL

Par
Katy Cissé

Le vent de contestation et de libéralisation démocratique , qui a fortement soufflé sur l'Afrique dans les années 90, résultant en partie des conséquences sociales désastreuses des politiques d'ajustement structurel , n'a pas, en apparence bouleversé les fondements politiques de la société sénégalaise. En effet, présenté comme un modèle rare de démocratie en Afrique, le Sénégal dans cette même période faisait l'expérience d'un multipartisme intégral depuis presque 10 ans avec l'arrivée au pouvoir du président Abdou DIOUF en 1981. Mis à l'épreuve par le président Senghor qui le présentait comme héritier, il lui succéda constitutionnellement avant que les élections de 1983 ne lui confèrent la légitimité politique indispensable à l'entreprise hégémonique de consolidation de son pouvoir. Ainsi cette transition douce parut comme une nouvelle fleur dans le jardin de la démocratie sénégalaise. Mieux, la décision du président Abdou DIOUF d'instaurer le multipartisme illimité dès son arrivée symbolisait un pas supplémentaire dans l'évolution du processus politique national.

Mais ouverture démocratique ne signifiant pas angélisme politique, les acteurs opposants du pouvoir socialiste en place depuis l'indépendance ont marqué du sceau de la contestation et parfois de la violence l'environnement stable de la scène publique sénégalaise. De ce point de vue, les élections présidentielles de 1988 contestées et émaillées de violence ont marqué un tournant dans la gestion du pouvoir socialiste. Cependant , les organisations partisans n'étaient pas seules à prendre en charge cette remise en question de la gestion de la chose publique (la Res Publica). Les associations et ONG de la société civile y ont joué un rôle important. Issues d'une forte tradition associative, ces acteurs ont su se poser en interlocuteurs et partenaires importants face aux institutions publiques et dans le cadre de la vie communautaire. En effet, les premières formes d'organisations formelles et institutionnalisées vont concerner les coopératives paysannes qui vont échouer avec les crises économiques sévères des années 70. Les politiques d'ajustement structurelles régulant l'action de l'Etat sous injonction de la Banque mondiale et du FMI vont entraîner alors un « déperissement » de l'encadrement étatique ; face aux difficultés quotidiennes, des dynamiques populaires autonomes vont se faire jour avec comme ambition de prendre en charge le développement de la communauté.

« L'irruption du mouvement associatif dans l'espace social sénégalais est une réponse à la faillite de politiques rurales et urbaines incapables de trouver des solutions aux crises multiformes qui ont secoué le milieu rural, de créer des emplois durables et bien rémunérés et d'organiser un cadre de vie adéquat . Le mouvement associatif est également le résultat d'une prise de conscience par les secteurs populaires de la nécessité d'agir concrètement et efficacement dans les divers secteurs ou ni l'Etat ni ses démembrés n'arrivent à atteindre les résultats escomptés. »¹

Cette dynamique constitutive de la société civile sénégalaise va se renforcer avec des associations , ONG, Regroupements, réseaux partenaires de l'Etat , des bailleurs de fonds et des communautés dans l'accomplissement des tâches de développement dans presque tous les secteurs de la vie nationale. Cependant , il convient de considérer cette société civile sénégalaise « non pas comme une entité isolée mais bien comme faisant partie d'un très vaste contexte économique , politique social et culturel. »²

Cette société civile est fortement animée par divers mouvements dont le moindre n'est pas celui des femmes. Certes, Il existe une tradition associative très forte au Sénégal , mais c'est véritablement à partir des années 90 qu'on note la production d'un discours articulé sur le rôle citoyen que doivent jouer ces mouvements associatifs à côté d'un Etat sommé par les institutions internationales de réduire son omnipotence dans le cadre des politiques d'ajustement structurel. Le contexte de construction démocratique et citoyenne a produit un impact certain sur la consolidation d'une société civile en apparence distincte et identifiable même si elle a des racines et des ramifications complexes ; par ailleurs, on note l'existence d'une opinion publique de plus en plus avvertie et alerte. L'émergence d'un discours sur la citoyenneté a marqué un tournant dans l'affirmation des droits de l'homme . **Mais la conséquence majeure pour notre propos concerne la production d'un discours sur les femmes et par les femmes énoncé à partir d'organisations qui semblent échapper à la capture de l'Etat.**

La philosophie de ce dire audible et producteur de sens , fait de l'exigence citoyenne un axe central de leurs revendications sociales.

¹ Sénégal, pour une vision politique, économique et sociale, SOS Faim, Editions Action pour le développement , 1996

² Op cité

Le processus d'inclusion des femmes au développement articulé au contexte socio-économique sénégalais et inscrit dans l'adoption des différentes théories de développement relatives à la femme, se trouve aujourd'hui à l'étape où la question de l'accès aux instances de décision et un partage équitable des pouvoirs est clairement exprimée.

L'état et les organisations internationales, dans un contexte rendu favorable à la promotion de la femme, ont inscrit dans leur agenda la question de « la femme et du développement » ; cette approche inspirée par l'idéologie du développement se focalisait surtout sur la femme perçue comme agent de développement. Mis à part l'union des femmes du Sénégal (UFS), créée en 1954 et reconnue en 1956, la dynamique associative des femmes sera très vite insufflée, soutenue et encadrée par l'Etat post colonial par la mise en place dès 1960 du premier centre d'animation de base dans la région de Saint Louis à Thilogne et « la mise en place d'un cadre politique pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes »³. Ainsi la femme est décrétée productrice de développement ; mais d'un développement non pas pour elle, mais pour l'entité abstraite de la nation. L'autonomie économique qui lui était promise renvoyait davantage à un épanouissement utilitaire articulé au bonheur du groupe. Actrice ou objet de développement sous tutelle, ses visions et intérêts propres ne guidaient certainement pas l'action de ceux qui prétendaient la sortir d'un statut social mineur.

Ce féminisme d'état, loin d'être désintéressé induisait des gains politiques. A cet effet, il n'est que de noter la coïncidence significative entre les réalisations des gouvernements socialistes successifs et le bilan du parti au pouvoir en matière de promotion de la femme.

Les femmes sénégalaises loin d'être de simples consommatrices de méthodes et de concepts redéfiniront à leur tour la pratique et la vision étatiques. Bien entendu, cela se fera par un processus au long cours menant aujourd'hui à la revendication démocratique et citoyenne. Après des décennies de programmes de développement pour les femmes, alimentés par les théories « intégration des femmes au développement, femme et développement et maintenant genre et développement », la revendication politique et citoyenne semble aujourd'hui dominer le débat ; un débat animé aussi bien par les femmes de la société civile que par les militantes de partis politiques de tous bords. Ainsi la légitimité de ce discours se fonde et trouve parfaitement sa place dans le discours plus global du respect des droits de l'homme et de la démocratie porté à la fois par la société politique et civile.

L'expression d'une conscience citoyenne des femmes commence à rendre quelque peu floue, l'image de femmes au seul service des machines étatiques et entrepreneurs politiques.

L'argumentation y afférent, qui pose fondamentalement l'égalité et l'équité démocratiques pour tous les citoyens face à la loi et aux institutions publiques, introduit une autre rupture et une étape qualitative dans la trajectoire des femmes sénégalaises.

Les organisations de femmes qui ont pour cheval de bataille l'idéal citoyen en subordonnent la réalisation à l'accès aux instances de décision souvent perçu comme seule panacée. Comme tout idéal, dont la réalisation tarde à se faire, de plus en plus de voix de femmes s'élèvent pour dire que « la démocratie et la citoyenneté n'assouviennent pas la faim ». En effet le contexte de pauvreté caractérisé par sa féminisation milite plus en faveur d'une démarche qui se donne pour objectif essentiel de régler les problèmes de survie des femmes. Et cela a pour conséquence de provoquer des réactions de contestation et de lassitude de la part de femmes initialement charmées et mobilisées pour la revendication citoyenne dont la justesse et la force semblent amenuisées par les dures conditions de vie.

Par ailleurs, les différents segments du mouvement des femmes, fonctionnant comme une pluralité de lieux d'énonciation et d'affirmation d'une existence effective semblent aujourd'hui cloisonnés. Ils semblent également inconscients des bénéfices qui peuvent découler d'une alliance stratégique basée sur une vision commune pouvant informer et construire leur devenir même si les catégories de femmes qui les composent constituent un ensemble hétérogène. Il est curieux de constater que le conseil sénégalais des femmes (COSEF), qui est leader dans la revendication démocratique pour les femmes, n'entretienne aucun lien avec les puissants réseaux de femmes entrepreneures, femmes d'affaires des milieux formel et informel ect.

Notre travail s'attachera à montrer comment la dynamique socio-politique soutenue par une revendication démocratique et citoyenne peut être convoquée pour servir de réponse à la marginalité des femmes dans un contexte où l'espace public est fortement marqué par une dualité dynamique, imbriquée et dialectique entre espace politique et espace de la société civile. Il s'agira d'analyser le discours et l'agenda citoyens produits par les organisations de femmes, son impact et ses limites avec le conseil sénégalais des femmes (COSEF), comme grille d'analyse.

Notre thèse s'efforcera de mettre en relation la femme, le développement et le processus politique en tant qu'ensemble dynamique dans un contexte de pauvreté. En effet, nous pensons qu'il s'exerce une influence réciproque du développement économique et du processus politique dans la détermination de la position de la femme au sein de la société.

Théoriquement, Il apparaît aujourd'hui que ces deux axes sont les éléments d'une même vision sociétale dont la réalisation peut être concomitante.

³ Brochure de présentation du Mouvement des femmes du parti socialiste

Notre propos devra nous amener à la conclusion que la revendication citoyenne des femmes doit se construire sur les acquis des différentes approches du développement qui ont progressivement consacré leur inclusion dans la société sénégalaise moderne et que le débat démocratique doit concerner également le questionnement des capacités économiques des femmes sous risque de disqualification et d'inefficience.

Pour comprendre ce qui fonde la légitimité du discours et des revendications des femmes au Sénégal, il est nécessaire de convoquer leur trajectoire dans le processus socio-politique moderne.

I/ L'INCLUSION DES FEMMES AU PROCESSUS SOCIO POLITIQUE OU SENGHOR, ABDOU DIOUF ET LA FEMME SENEGALAISE

A/ La femme sénégalaise dans la construction du socialisme africain

La conception du développement des « pères fondateurs », formulée après la séquence coloniale, voulait qu'une nation en construction et un décollage économique à effectuer ne puissent pas s'encombrer de discours politiques divergents animés par des opposants. Le président SENGHOR n'y dérogera pas en choisissant une démarche attractive et fusionnelle envers les segments réfractaires à sa politique.

Ainsi, l'Union progressiste sénégalaise constituée de la fusion de plusieurs partis amène le Sénégal à l'indépendance. Ce parti de masse avait pour idéologie de base de rassembler toutes les forces sociales du pays pour construire la nation et réaliser le développement. Pour ce faire, c'est un Etat sénégalais omnipotent et totalisant qui va organiser et encadrer le pays sans jamais sombrer dans le totalitarisme.

Il entreprendra de construire « le socialisme africain à hauteur d'homme » ou plus précisément la voie sénégalaise du socialisme en s'appuyant sur les acteurs clés que sont le paysan, le pasteur et le pêcheur organisés et encadrés dans le cadre de structures spécifiques. Des espaces tels que les centres d'animation rurales et les centres d'expansion rurale seront mis en place surtout pour les paysans pour servir d'instruments de mise en œuvre de l'idéologie du parti comme l'affirmait le président SENGHOR.

« (...) c'est ainsi que nos centres sont, en définitive les instruments les plus originaux et en même temps, les plus efficaces de la voie sénégalaise du socialisme... »⁴

La femme sénégalaise sera également importante dans le dispositif idéologique du président poète. En effet, on retrouvera dans la démarche senghorienne, les positions progressistes marxistes sur la libération des femmes. Ces positions avaient été développées dans le célèbre ouvrage d'August BEBEL en 1879 intitulé « la femme et le socialisme ». Ces positions établissent nettement le « rapport indissociable entre la libération de toute la société, par la révolution socialiste et la libération de la femme, élément de la théorie socialiste et de la lutte politique du mouvement ouvrier révolutionnaire. ».

Par ailleurs, il est clairement affirmé que « l'avenir appartient au socialisme c'est à dire en premier lieu à l'ouvrier et à la femme »⁵

Cette idéologie sera bien entendu, relue et adaptée au contexte sénégalais, différent de l'environnement industriel des sociétés modernes caractérisées par les inégalités de classe et la prééminence de la lutte ouvrière.

L'indépendance acquise en 1960, la question de l'inclusion des femmes à l'entreprise de construction nationale est tout de suite posée par le président Léopold Sédar SENGHOR au deuxième congrès de l'UPS dans les termes suivants :

« (...) Quant au conseil des femmes que les sous sections des adultes devaient aider à créer et organiser dans chaque ville ou escale, ils restent sur le papier. Il est navrant que le Sénégal, qui se dit république évoluée, ne soit pas encore arrivé à se guérir d'un anti-féminisme séculaire. Il est navrant que nous n'ayons pas un seul député femme. Je vous propose d'assigner comme première tâche à nos sous sections, la constitution avant le prochain congrès d'un conseil des femmes dans chaque ville et escale. »⁶

Les préoccupations du président SENGHOR reviendront presque systématiquement dans tous les documents officiels du parti jusqu'en 1964 date de la création du conseil national des femmes UPS. Après cette création, il n'aura de cesse d'organiser les femmes de son parti, pour leur donner les orientations et la formation nécessaires afin qu'elles puissent encadrer, former et éduquer les autres femmes du pays. Mais à l'analyse, il convient de

⁴ Pour une relecture africaine de Marx et ENGELS, 1976, NEA

⁵ 100e anniversaire de la parution de 'la femme et le socialisme', August BEBEL, 1978

⁶ Deuxième congrès de l'UPS/PFA, Rapport de politique générale, Saint Louis 2-3 Juillet 1960.

constater qu' au delà des aspects idéologiques, les desseins du président SENGHOR étaient à la fois politiques et économiques.

🗍 Desseins Politiques

Le rôle des femmes dans les batailles électorales avait été souvent décisif pour les candidats à des postes électifs depuis 1945 date à laquelle la métropole leur avait octroyé le droit de vote après une forte campagne de protestation. Senghor avait très vite compris que l'hégémonie de son parti ne pouvait pas se construire sans l'appui des femmes ; mais il était nécessaire de mieux les organiser et les contrôler. Pour donner un contenu à ses positions féministes, il incitera et soutiendra l'élaboration d'un code de la famille qui dans ses grandes lignes protégera la femme et l'enfant en contenant les velléités de protestation de la communauté musulmane. Il aurait voulu s'attaquer au problème de la polygamie ; mais les limites d'une telle action se feront vite sentir. La présidente du conseil national des femmes UPS sera inscrite sur les listes électorales des législatives de 1963 et sera élue la première femme députée du Sénégal. Multipliant les preuves de sa bonne foi envers l'implication des femmes dans l'appareil politique et le tissu économique, il n'en demeure pas moins prudent quant à la nécessité de poser des jalons progressifs pour maîtriser l'évolution des femmes. C'est ainsi que durant toute la période de son mandat il adjoindra au conseil national des femmes un homme désigné par le congrès comme chargé des relations avec le conseil national des femmes(avec deux adjoints) qui doit assister à toutes les réunions du conseil et siéger au bureau politique pour rendre compte des activités des femmes. Cette mesure sera levée avec l'arrivée au pouvoir du président Abdou DIOUF sur la demande des femmes.

🗍 Desseins Economiques

L'éducation des femmes constituaient un pan important d'un capital humain à construire, capable de participer à l'atteinte des objectifs de développement. C'est par le biais donc du politique que les premières actions de développement à l'égard des femmes seront établies à travers l'animation rurale et les centres sociaux en milieu essentiellement urbain . L'idéologie du développement érigée en rang de mystique nourrie par le socialisme africain du président poète SENGHOR placera « l'homme au début et à la fin du développement ». Et de ce fait , les femmes seront au cœur de politiques servant les intérêts de l'Etat avec pour objectif à terme, d'atteindre l'auto-développement et l'auto- gestion. Elles seront fortement utilisées pour réaliser la solidarité et l'hygiène sociale à travers l'assistance aux familles nécessiteuses , les programmes de promotion sociale des handicapés , la protection de la famille, la rééducation et l'insertion sociale des jeunes délinquants, un programme d'éducation sanitaire et nutritionnelle, l'assistance en milieu hospitalier, la lutte contre la prostitution ect ; ces différentes activités constituaient les axes d'interventions du département de la condition féminine et plus tard du développement social confiés aux femmes .

Ce rôle taillé sur mesure pour la nouvelle femme sénégalaise était censé marquer la fin « de la femme objet » d'après le président Poète Senghor qui du reste a produit l'un des plus beaux poèmes jamais écrits sur la femme noire.

Les congrès du parti étaient des moments privilégiés pour rappeler la doctrine libératrice Senghorienne à l'égard de la femme . Les propos suivants tenus lors du 3^{ème} congrès de l'UPS en témoignent.

«Avant de terminer , je veux insister sur le rôle des femmes dans le parti et la nation et , partant sur leur nécessaire émancipation.

Vous souriez, et pourtant, la solution du problème est un préalable à notre développement : culturel et politique, mais aussi économique et social. (...) Au demeurant les chrétiens sénégalais ne sont pas , sur ce point animés d'un esprit plus progressiste que les musulmans.. On a pu le constater à l'occasion de la discussion du projet de loi sur l'Etat civil. Pour les uns et pour les autres, la femme est une poupée pour la distraction de l'homme quand elle n'est pas une servante à son service. Ce qu'il faut ,si nous voulons réellement, construire la nation en faisant, du Sénégal, un pays moderne, c'est dés-aliéner la femme sénégalaise : la rendre à sa dignité et à son rôle naturel. Qu'on ne nous parle pas des préceptes du coran ou de l'évangile. Les tunisiens seront là pour répondre. Pour moi, qui lis souvent l'évangile et le coran, je n'y ai jamais lu l'inégalité de l'homme et de la femme , tout au contraire. Il est question, précisément, de revenir aux sources pures des écritures saintes, en les interprétant dans un esprit contemporain de progrès. »⁷

Ces propos sans ambiguïté renseignent sur la position idéologique officielle du parti à l'égard des femmes .

Parti de masse qui se donne comme objectif de rallier toutes les forces sociales du pays, les femmes du parti seront au cœur de la préoccupation du pouvoir pour asseoir sa suprématie sur les différents segments de la population féminine :femmes urbaines , rurales, ouvrières, paysannes, instruites , analphabètes ect...

⁷ Léopold Sédar SENGHOR, Rapport sur la doctrine et la politique générale ou socialisme, unité africaine, construction nationale , 3^{ème} congrès UPS , Thiès, 4 au 6 Février 1962

L'implication des femmes au développement et dans le fonctionnement de l'appareil du parti sera une pierre angulaire de la politique socialiste dont les modalités seront fortement critiquées par les mouvements féministes radicaux qui feront leur apparition par la suite.

Quelques repères historiques de la prise en compte de la question de la femme peuvent être situés pour en montrer l'évolution institutionnelle menée par l'Etat.⁸

- ✍ 1960 : Création du premier centre d'animation de base dans la région de Saint LOUIS à Thilogne et mise en place d'un cadre politique pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes
- ✍ 1963 : Création du centre national de formation des monitrices d'économie familiale et rurale
- ✍ 1964 : création de l'école nationale d'enseignement technique féminin de Dakar
- ✍ 1974 : création de la conférence des femmes africaines et 1975 décennie de la femme par les Nations Unies
- ✍ 1977 : création de la FAFS (Fédération des associations féminines du Sénégal)
- ✍ 1978 : - Création du secrétariat à la condition féminine
 - Nomination de la présidente du mouvement national des femmes du Parti socialiste en qualité de ministre de l'Action Sociale. Cette nomination témoigne s'il en est encore besoin de la volonté du président Senghor de donner un contenu concret à ses positions idéologiques. **Cela témoigne également de la coïncidence entre , appartenance au pouvoir d'Etat, participation politique et promotion .**
 - Cela témoigne aussi de l'avis de Mme Caroline DIOP , ministre de ce département ministériel du fait que « un fauteuil ministériel, plus qu'un prestige, est pour la femme sénégalaise un mérite ; c'est le fruit de la lutte opiniâtre des femmes , entreprise au sein des organisations politico-sociales féminines, instruments importants de la promotion sociale »⁹
- Institutionnalisation d'une quinzaine nationale de la femme

- ✍ 1980 : Création du Ministère du développement social avec une direction de la condition féminine
- ✍ 1982 : Elaboration du Premier plan d'action national de la femme
- ✍ 1984 : Démarrage du Projet de Promotion Economique des groupements féminins et élection de la première femme Maire à Diourbel
- ✍ 1987 : Création de la fédération nationale des groupements de promotion féminine
- ✍ 1990 : Création du Ministère délégué auprès du président de la République chargé de la condition de la femme et de l'enfant
- ✍ Depuis lors ce ministère évolue sous diverses appellations

Sur la lancée de cette politique promotionnelle de la femme, une ouverture se fait sur le monde extérieur à travers les congrès internationaux des partis des pays développés et la conférence africaine des femmes en 1974 à laquelle le parti socialiste envoie des représentantes. La décennie de la femme décrétée par les Nations Unies va davantage renforcer les politiques étatiques en direction des femmes.

En 1974, apparaissent de manière visible et organisée , les premières associations féminines se définissant elles mêmes comme « apolitiques » oeuvrant davantage pour des activités sociales à travers les générations de femmes sorties de l'école normale des jeunes filles de Rufisque qui formait l'élite féminine. C'est également en 1974, que naît la première association d'universitaires à travers l'amicale des femmes juristes.

Ces associations auront comme particularité déclarée de ne pas être inféodées au parti au pouvoir. L'exemple de la FAFS ,Fédération des associations du Sénégal créé en 1977 et qui regroupera 12 associations caritatives, de solidarité, d'entraide, de corporations, d'originaires ect (Club Soroptimist , Amicale des secrétaires de la présidence, Amicale Germaine Legoff, Association des originaires du Walo, Amicale des anciennes normaliennes ect) est à cet effet illustratif.

Cependant, mouvement dit « apolitique » , les travaux de leur conférence constitutive n'en seront pas moins présidés par le premier ministre de l'époque Abdou DIOUF . En fait ce mouvement , toléré par les pouvoirs publics n'en était pas moins contrôlé. Il deviendra quelques années plus tard un instrument effectif de la politique du parti

⁸ Op cité , Brochure du mouvement des femmes du parti socialiste

⁹ Magazine, Sénégal d'Aujourd'hui, Interview de Mme Caroline DIOP, Février 1979

au pouvoir pour avoir l'adhésion d'un maximum de femmes . Les propos de Fatou SARR citant Ndéye SOW sont à cet égard significatifs :

« Pour Ndéye SOW, ces associations ont une approche conservatrice de la question féminine. Elles n'ont jamais interrogé, ni remis en question les politiques élaborées pour les femmes ; elles ont inséré leurs actions dans le cadre des politiques et structures existantes . Elles sont idéologiquement proches du pouvoir et lui servent de porte parole auprès des masses féminines. La FAFS dont l'épouse du chef de l'Etat est marraine , reçoit une aide substantielle des autorités gouvernementales, qui lui ont fourni un siège social et ont mis à sa disposition des monitrices et des maîtresses d'économie familiale . Un fonctionnaire de l'Etat est détaché comme coordonnatrice permanente. La FAFS, que le chef de l'Etat reçoit annuellement , travaille avec les structures gouvernementales comme le ministère de la femme et celui de la santé. ¹⁰ »

Il est d'ailleurs fort éloquent que la création de la FAFS figure dans la brochure de présentation du mouvement des femmes du parti socialiste. La politique de promotion des femmes sera poursuivie et davantage affirmée à travers la mise en place des groupements de promotion féminine en 1984 avec l'avènement du président Abdou DIOUF .

B/ ABDOU DIOUF le « Gooru Mbotay » ¹¹des femmes socialistes

Le président Abdou DIOUF arrive au pouvoir en 1981 à la faveur de la démission du président Senghor. Il lui succède constitutionnellement avant que les élections de 1983 ne le consacrent président par les urnes. Il poursuivra l'entreprise d'inclusion des femmes au développement et à la politique selon des perspectives propres au pouvoir « Se servir politiquement tout en servant la cause des femmes ». L'élaboration d'un plan national de la femme en 1982 va ouvrir l'ère de la prise en compte des femmes dans les grandes orientations nationales du développement et par la suite les études prospectives à long terme. ^{12 12}

Il reprendra à son compte une expression très illustrative dans l'imagerie populaire de «Gooru Mbotay » , d'homme « au service des femmes et adopté par elles comme leur protecteur et porte parole » , pour dire qu'il est dévoué à la cause des femmes de son parti. Les femmes du parti estiment que c'est sous son ère que la libéralisation totale de la question des femmes intervient . Il instaure à l'instar des directives de l'internationale socialiste le quota de 25% de femmes dans toutes les instances de décision du parti. (Mesure pas tout à fait respectée). Désormais , les femmes seront représentées au bureau politique en leur nom propre par la présidente du mouvement des femmes, membre de droit. Les gouvernements successifs et les législatures enregistrent de plus en plus de femmes même si cela est jugé insuffisant par les femmes de la société civile.

Mais une telle approche sera bousculée par l'apparition de mouvements féministes radicaux de gauche qui ne réclament pas moins qu'une transformation profonde des rapports de servilité entre homme et femme. Ses membres prennent position clairement contre ce qu'elles appellent « *l'oppression maritale, l'oppression des grossesses, l'oppression culturelle, l'exploitation dans les usines, les services, les maisons en tant que domestiques ou par le biais de la prostitution* » ¹³

Mieux , elles vont attaquer le code de la famille adopté en 1972 et décrié par les mouvements religieux comme un code trop favorable à la femme alors que ce même code leur apparaît plutôt patriarcal ; elles s'insurgent contre « la liberté donnée au musulman de pouvoir opter pour la polygamie limitée à Quatre épouses » ¹⁴

Les militantes de Yewwu Yewwu s'insurgent également contre les modalités de l'héritage musulman qui consacre l'inégalité entre homme et femme dans la dévolution des parts.

Mais la position de Yewwu Yewwi n'enthousiasmait pas tout le monde y compris les associations de femmes universitaires ; les propos de la présidente de l'Amicale des femmes juristes de l'époque (et actuel Premier ministre) , rapportés dans le même article ¹⁵ apportent une note plus nuancée :

« il y'a des gens qui sont pour et d'autres contre . Avec leurs raisons. S'il y'a des femmes qui estiment qu'elles peuvent s'épanouir dans un ménage polygamique, elles sont libres de le faire comme les autres ont le droit de vouloir vivre en monogamie. En définitive, tout doit être ramené à une question d'épanouissement et de dignité de l'être humain »

¹⁰ Fatou SARR, l'entrepreneuriat féminin au Sénégal , la transformation des rapports de pouvoir, l'Harmattan 1998

¹¹ « Gooru Mbotay » , expression pour désigner le compagnon des femmes , homme au service des femmes

¹² Voir *Etude prospective Sénégal 2015*

¹³ « fippu », Journal de Yewwu Yewwi No 1, Juillet 1987

¹⁴ Soleil du 17 Juillet 1986, enquête de Ibrahima FALL.

¹⁵ soleil du 14 Juillet 1986

En fait sur ces questions Yewwu Yewwi était isolée et s'aventurait sur un terrain difficile. Il apparaît à l'analyse que « Yewwu Yewwi » était un mouvement d'avant garde dont les revendications et les analyses étaient courageuses pour l'époque. D'ailleurs les mouvements de femme sont aujourd'hui muets sur beaucoup de questions soulevées par « Yewwu Yewwi » telles que la polygamie et qui avaient valu à l'organisation une levée de boucliers de la part des forces religieuses très puissantes au Sénégal du fait d'un soutien mercenaire réciproque entre le « marabout » et le « prince ».¹⁶

Il n'y eut pas de grande adhésion des femmes à ce mouvement intellectuel parti surtout des formations de gauche. Ce mouvement perdra petit à petit de sa combativité sous les attaques de l'opinion publique, surtout des segments religieux de la société. Il faut cependant mettre à son actif la reconnaissance et la célébration de la journée du 8 mars au Sénégal mais surtout d'avoir balisé le chemin que vont emprunter les organisations de femmes ayant pour objectif la revendication politique et citoyenne dans la mesure où Marie Angélique présidente du mouvement affirmait clairement : « mon féminisme est une lutte politique »¹⁷

Mais parallèlement à de tels mouvements radicaux de gauche (Yewwu Yewwi, Mouvement des femmes de la ligue démocratique marxiste, l'association femme et société.), l'Etat poursuivra son travail d'encadrement des masses féminines à travers la mise en place des groupements de promotion féminine en 1984, qui seront fédérées en 1987.

Les groupements de promotion féminine (GPF)

Ces groupements sont nés à l'initiative de l'Etat dans le contexte de la décennie de la femme décrétée en 1975 par les Nations Unies. En effet selon l'étude prospective femmes 2015 :

« l'organisation des groupements de promotion féminine, devenus la structure de base du mécanisme national chargé de leur promotion, est une innovation majeure dans les politiques. L'idée était qu'il serait plus facile pour les femmes de développer et de gérer des activités communes, de trouver des financements en groupe qu'individuellement. Les groupements ont été constitués à partir des multiples associations villageoises existantes. Ils ont uni le plus souvent les individus par sexe et classe d'âge. Ces associations, qui avaient à l'origine un statut initiatique et de solidarité, ont par la suite, évolué en développant diverses fonctions : sociales, culturelles, religieuses, entraide financière, matérielle, morale ». ¹⁸

Il semblerait même que ces groupements aient également rempli une fonction politique au service de l'ex pouvoir en place car ils auraient servi à bien des égards de réservoir électoral ; l'octroi du financement étant le plus souvent condition de l'allégeance au parti dominant. Il semble également qu'il soit dans les desseins du nouveau pouvoir en place d'adopter le même schéma en cherchant à contrôler ces groupements.

En 1987, ces groupements seront fédérés au sein de la fédération nationale des groupements de promotion féminine.

« La fédération nationale des groupements de promotion féminine (FNGPF) est une structure associative ayant pour vocation de promouvoir la femme sénégalaise dans tous les secteurs de la vie sociale, économique et politique du pays. Elle accorde une importance primordiale à l'amélioration du statut des femmes rurales qui constituent la majorité de ses membres ». ¹⁹

Cette fédération compte aujourd'hui sur le territoire national **6816** Groupements de femmes répartis au niveau national, régional, départemental, arrondissements et collectivités locales, regroupant plus d'un million de femmes.

Les domaines d'intervention tels que définis dans la brochure de présentation concernent :

- ☒ Information – Education – communication
- ☒ Allégement des travaux de la femme
- ☒ Formation
- ☒ Micro-crédit

¹⁶ Le marabout et le prince, Christian COULON.

¹⁷ Le Soleil du 18 Juillet 1986, « le féminisme au Sénégal, à l'assaut de l'empire du mâle »

¹⁸ Op Cité

¹⁹ brochure de présentation des GPF

☞ Activités génératrices de revenus

☞ Artisanat

Ces groupements de promotion féminine fonctionnent plus ou moins bien car leur mise en place a surtout été le fruit de la volonté étatique et non l'initiative propre des femmes ; par ailleurs cela rendait plus commode le financement des bailleurs de fonds. On peut d'ailleurs voir comme illustration de leur articulation au pouvoir d'état, l'instauration en 1990 du grand prix du chef de l'état d'une valeur de 5 millions de francs CFA et destiné à récompenser le groupement féminin qui s'est le plus distingué dans les actions de développement économique et social. **(Sénégal 2015)**

On ne peut pas dire que ces GPF constituent des modèles de rupture et posent un regard introspectif sur les raisons de la marginalisation des femmes ; du moins il n'existe pas de leur part un discours qui en atteste.

Nous le disions tantôt la situation des femmes se mesure au paradoxe d'une forte présence et visibilité sociale qui ne se traduit pas par un positionnement public stratégique.

Leur rôle social rapporté à une économie de type domestique basée sur l'acquisition de simples revenus de survie n'a pas toujours été perçu comme une des sources fondamentales de leur marginalisation. Autrement dit une véritable analyse objective de la place des femmes dans le développement de nos pays ne peut déboucher que sur la proposition d'un projet de société citoyenne qui appréhende de façon critique les rapports de genre. Il semble à l'analyse que les discours qui s'attèlent à la promotion politique des femmes prennent en compte cette dimension du problème .

Il est clair que la révolution silencieuse que les femmes opèrent évolue vers une situation où leur prise de parole servira à formuler des questions clé relatives à leur existence sur l'échiquier national. Il est clair que quand les hommes ne peuvent plus légitimer une suprématie basée sur l'assurance de la subsistance et le monopole du savoir moderne, les rapports de force changent et les femmes qui de plus en plus se retrouvent chef de famille de fait, peuvent revendiquer une meilleure prise en compte de leur place dans la société. **C'est peut être en fin de compte l'effet que les différentes politiques de promotion de la femme comme agent du développement aurait réussi à produire, en mettant entre les mains des femmes les outils d'une survie économique et d'une prise de conscience de leur rôle dans le développement et la société.**

Ainsi, ce rapport de force, transcendant l'espace domestique se prolongerait sur la scène publique comme un des éléments constitutifs de la légitimité des revendications politiques et citoyennes des femmes . Une prise de conscience et un mouvement social des femmes est bien né même si demeure la question de savoir comment en faire une force cohérente et organisée de manière à influencer sur les décisions publiques ? **N'est ce pas la réponse que tentent d'apporter les nouvelles organisations de femmes apparues dans le cours des années 90 ?**

Les années 1990, vont enregistrer la naissance de plusieurs organisations de défense des droits de l'homme qui se donnent pour objectif à l'instar de la rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme RADDHO « promouvoir, défendre et protéger les droits de l'homme au Sénégal et en Afrique. ». Cette ONG, créé en Avril 1990, et qui se définit comme non partisane et laïque soutient avoir « puissamment contribué à l'émergence et au développement d'une culture des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix au Sénégal.²⁰

D'autres organisations de défense des droits de l'homme interviennent au Sénégal et inscrivent dans leur agenda, la question de la défense des droits de la femme le plus souvent menée par leur département « Femme » .

Mieux, des organisations de femmes ont été créés par les femmes et ont pour programme essentiel la défense des droits des femmes, leur promotion politique et citoyenne. Les organisations de femmes qui se chargent de formuler cette revendication ont certainement été très influentes et déterminantes ces dernières années, dans la manière dont les pouvoirs publics inscrivent dans leur agenda les questions relatives à la promotion des femmes. **L'émergence d'un discours sur la citoyenneté porté aussi bien par les acteurs du jeu politique que la société civile, a favorisé également la création d'organisations de femmes dont la mission essentielle concerne la réalisation de l'équité et de l'égalité démocratiques.**

II/LA REVENDICATION POLITIQUE ET CITOYENNE COMME REPONSE A LA MARGINALITE DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT

L'environnement actuel encore fortement marqué par les caractéristiques des politiques publiques de promotion des femmes enregistre cependant une croissance d'organisations de femmes qui ne sont pas toutes mues par les intérêts de la femme. A la faveur des financements que les organisations du nord proposent pour la valorisation et la mise en œuvre de concepts le plus souvent issus de leur réflexions propres, se créent des associations qui se positionnent pour la capture des ressources. Ce phénomène n'est pas propre au domaine de la promotion des femmes ; au contraire il se retrouve dans tous les secteurs de développement où il existe une forte offre de financement qui doit accompagner la vulgarisation et la mise en application de concepts développés au nord (Genre, pauvreté, bonne gouvernance ect.....).

²⁰ Brochure de présentation de la RADDHO.

Il y'a lieu également de préciser que même si l'encadrement étatique des femmes semble atténué par l'émergence d'associations se réclamant de la société civile le danger et la pratique d'instrumentalisation et de téléguidage sont encore récurrents de la part soit de l'Etat, soient des partis politiques de l'opposition ou de la mouvance présidentielle. Par ailleurs, la grande dépendance des organisations de femmes aux ressources extérieures, les place souvent dans une logique de forte compétition pour le contrôle de ces ressources.

Il ne s'agit pas de condamner des pratiques développées par des associations, ONG et mouvements de femme sans tenir en compte les différents paramètres et facteurs qui concourent à la physionomie de cet environnement ; dans ce domaine également les enjeux de pouvoir et de positionnement sont réels.

C'est pourquoi nous nous intéresserons plutôt à l'agenda programmatique poursuivi par ces organisations de défense des droits politiques et citoyens des femmes en nous basant sur l'expérience du Conseil Sénégalais des femmes COSEF .

Etat des lieux de la revendication citoyenne et politique : le COSEF comme grille d'analyse.

Créé en 1995, le COSEF se donne pour but de répondre au besoin de mettre en place une structure de concertation nationale dont la grande particularité est de regrouper les femmes de divers horizons mais surtout des femmes des plusieurs partis politiques. En effet conscientes du fait que leur marginalité est commune au sein de leur parti, qu'ils soient de gauche ou de droite et dans tous les secteurs de développement, elles ont décidé d'unir leurs forces pour mieux peser de leur poids sur les orientations publiques afin que le rapport de force homme femme soit équitable et équilibré. Né d'une idée généreuse qui voulait réunir toutes les compétences individuelles féminines pour constituer une force qui compte sur l'échiquier national, la présence de plus de 400 femmes à la chambre de commerce le 11 Mars 1995 lors de l'assemblée générale constitutive se justifiait par une double raison : «d'une part , la nécessité de « visibiliser » l'action des femmes, d'autre part l'impératif de renforcer et d'approfondir la démocratie sénégalaise »²¹ .

Le COSEF a su de par son action à l'approche des échéances électorales, occuper le terrain médiatique et joué un rôle d'interpellation et de surveillance auprès des leaders politiques pour une plus grande investiture des femmes sur les listes électorales.

Il n'a pas manqué d'interpeller l'ex président sur des cas de discrimination politique à l'égard de femmes de son propre parti dont les récriminations avaient trouvé écho au **COSEF** . L'actuel président de la république s'est entendu poser des questions sur la place qu'il réservera aux femmes une fois élu ; presque tous les candidats aux élections présidentielles de Février 2000 ont eu droit à cette interpellation . Ceci a certainement été d'un impact certain dans la nomination d'une femme premier ministre pour la première fois dans l'histoire du Sénégal. L'actuel gouvernement de Mme Mame Madior BOYE compte 5 femmes sur 24 ministres avec des postes traditionnellement réservés aux hommes tels que la santé, la décentralisation , le commerce. Il faut noter la responsabilisation des femmes à la tête de sociétés nationales aussi importantes que l'agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux ou le fonds de promotion économique.²²

Le nombre de députées femmes dans l'actuelle législature est de 21 sur 120 députés soient , 17,5%. La parité des femmes fait l'objet de questionnements dont les réponses ne sont pas encore cernées par les mouvements de femmes qui ne posent pas vraiment le débat ; il demeure constant, que le président de la république lors d'un débat sur le texte du référendum à soumettre à la sanction des urnes, avait marqué son désaccord par rapport à cette approche.

Avant l'avènement de l'alternance, le président Abdou DIOUF avait confié à des femmes pour la première fois dans l'histoire du Sénégal, les départements ministériels du Budget, de la communication, de la recherche scientifique et de l'intégration.

Beaucoup de problèmes spécifiques aux femmes sont maintenant portés sur la scène publique grâce aux mouvements organisés. C'est dans un tel contexte que le débat sur l'excision a été posé et son interdiction prononcée par la loi du 29 Janvier 1999 .

C'est toujours dans ce même contexte que l'égalité devant la loi fiscale a pu être inscrite dans la nouvelle constitution adoptée lors du référendum de Janvier 2001 et qui stipule en son article 25 « **toute discrimination entre l'homme et la femme devant l'emploi, le salaire et l'impôt est interdite si elle n'est fondée sur la nature du travail ou celle des prestations fournies** ».

L'introduction de cette disposition dans la nouvelle constitution autorise aujourd'hui les associations de femmes à mener campagne pour l'adoption de la notion de parenté conjointe, plus précisément d'autorité parentale dans le code de la famille. La notion de puissance paternelle conférée au mari et consacrée par le code de la famille a comme effets induits, une plus forte imposition des femmes mariées au vu des lois fiscales. L'article 152 du code de la famille ne reconnaît que l'homme comme chef de famille ; ce qui est non seulement une discrimination notoire mais ne reflète pas la réalité quand on sait que plusieurs études menées constatent que de plus en plus de femmes se retrouvent chefs de ménages . Dans cette situation, elles ne peuvent même pas du point de vue de la sécurité sociale prendre en charge leurs propres enfants en cas de maladies sauf autorisation du mari ; elles ne peuvent pas non plus prendre en charge un mari qui ne travaille pas alors même qu'elle remplit son devoir de

²¹ coll Katy CISSE, Aminata DIAW, Aminata FAYE « démocratie ou es tu ? »

²² Soleil No 9362 et Sud no2435 .

contribuable. Une campagne nationale est menée pour sensibiliser l'opinion publique sur ce problème. Déjà, le syndicat des enseignants, l'UDEN qui compte 9500 membres sous l'impulsion de ses 27% de membres femmes mène une campagne avec son secrétaire général qui est un homme pour « *une gestion conjointe de la famille* ». Ils ont même entamé une tournée de sensibilisation auprès des khalifes des grandes familles religieuses, tarabouiques. Ce syndicat compte des membres qui sont également actives au sein du COSEF. Il s'agit de bâtir toute une stratégie de plaidoyer contre une cristallisation des positions contraires de plus en plus exprimées par les forces conservatrices. Cette démarche ne fait pas l'unanimité et suscite des positions plus nuancées et prudentes à l'instar de celles du Pr Abdoullah CISSE qui recommande une démarche moins précipitée et plus réfléchie ; ceci doit guider ce genre d'entreprise qui a forcément des répercussions profondes sur la famille sénégalaise . Ne s'agit il pas de suivre des étapes progressives respectant « un audit initial de la mise en œuvre du code de la famille après 30 ans, un renouvellement de la légitimité du nouveau droit de la famille selon une nouvelle vision de la famille, et enfin le respect de la régularité du nouveau droit ? »²³

Cette attitude mesurée n'anime pas les organisations de femmes qui sont déjà engagées dans la bataille de l'opinion et du plaidoyer pour obtenir que l'autorité parentale soit également attribuée et exercée par l'homme et la femme.

Le COSEF est résolument engagé dans cette lutte et par ailleurs, s'implique dans la forte mobilisation des associations de femmes contre les violences, le viol, les mutilations et l'inceste ; toutes choses qui étaient tenues secrètes avant ; des conférences, marches et procès publics sont organisés pour dénoncer de tels faits.

Le débat de l'accès à la terre et au crédit pour les femmes est inscrit de façon prioritaire dans l'agenda des mouvements de femmes y compris le COSEF.

En menant une campagne baptisée « *Démocratie ou es tu ?* », et en établissant un programme de rencontres avec les secrétaires généraux de parti, le COSEF campait clairement le débat sur la « *démocratie inachevée* ».

Mais il faut reconnaître que l'action du COSEF présente des limites et que son bilan laisse perplexe car :

« Si une satisfaction réelle est de mise par rapport au message du COSEF à la télévision nationale, à la qualité de la participation des différents membres du COSEF à plusieurs émissions radiophoniques, à la sollicitation de ces mêmes organes de presse pour recueillir le point de vue du COSEF, il en est autrement de la capacité du COSEF à inscrire un débat d'idées sur la démocratie questionnée à partir de la femme (...) Une phase du combat du COSEF a été le rappel des principes comme la justice, l'équité, la représentativité des femmes au niveau des instances de décision ect.

Le moment est venu d'aller au delà de l'affirmation ou du rappel des principes pour chercher à connecter la théorie et la pratique. »²⁴

Cette démocratie questionnée à partir de la femme pose de plus en plus le problème de l'accès réel des femmes aux instances de décision sans du reste en indiquer clairement les modalités, les voies et les moyens.

Par ailleurs ce questionnement ne pose pas vraiment les axes de réalisation d'un épanouissement économique des femmes, condition et facteur constitutifs d'une démocratie consolidée et durable. Les discours sur la citoyenneté s'articulent insuffisamment aux problèmes économiques des femmes.

Un puissant réseau de femmes entrepreneures, dénommé RASEF, s'est constitué au Sénégal; ce réseau n'entretient aucun lien stratégique avec les associations de femmes qui ont pour credo la revendication politique et citoyenne alors même que ces dernières sont obligées en leur sein de faire face à l'interpellation de plus en plus grande de certains de leurs membres qui ne voient pas les effets immédiats de la promotion politique descendre dans « le panier de la ménagère ».

L'articulation de ces deux lieux d'énonciation de l'existence des femmes pourrait aider à trouver des solutions alternatives à leurs questionnements. Mieux, l'articulation stratégique avec tous les réseaux féminins déterminants pourrait être pensée et mise en œuvre (Réseaux des femmes travailleuses, association des femmes universitaires, juristes, médecins ect...).

Au delà du cas spécifiques d'organisation de revendication citoyenne des femmes qui éprouvent des difficultés à articuler la question démocratique et économique, il s'agit de pouvoir que de manière globale les réponses apportées à la marginalisation des femmes dans le contexte macroéconomique présentent des limites réelles.

Aujourd'hui, comme réponse à la crise on met en place dans beaucoup de pays africains, y compris au Sénégal, des programmes de lutte contre la pauvreté de plus en plus décriés ; ces programmes le plus souvent ont un volet « femmes ».

Ces programmes, une fois de plus, ne s'attaquent pas aux véritables racines du mal qui trouvent leur prolongement dans les arcanes d'une mondialisation inégalitaire, d'une distribution inéquitable des richesses et d'un contexte économique local déprimé et d'une mauvaise gestion des ressources nationales. Les réalités liées au rôle et au statut des femmes dans la société sont également insuffisamment adressés. Par ailleurs, le concept

²³ Abdoullah CISSE, quel sens donner à une réforme du code de la famille au Sénégal ?, février 2002.

²⁴ coll Katy CISSE, Aminata DIAW, Aminata FAYE Op cité

même de pauvreté, appliqué à des hommes et des femmes, qui au quotidien se battent pour leur dignité pose davantage de problèmes que le concept de développement qui avait l'avantage d'être plus « gratifiant »²⁵
Ainsi, Aminata Traoré dans son analyse réfute le concept de pauvreté en soutenant parmi d'autres arguments que :

« Au plan socio-culturel et psychologique, l'acceptation pure et simple de statut de « pauvre » et « d'extrêmement pauvre », bien que cette typologie revête une certaine réalité, détruit chez les Africains et les Africaines concernés le sentiment de l'estime de soi, la confiance en soi et entretient en même temps l'esprit de dépendance de l'aide extérieure »²⁶

Ces programmes de lutte contre la pauvreté ne proposent aucune rupture par rapport aux programmes précédents. Par rapport à la question des femmes, ils présentent la lacune majeure de reposer sur une approche additive qui se traduit généralement par « l'ajout des femmes » à une problématique définie à l'avance.²⁷

Face à ces différentes situations qui rendent difficile la tâche des femmes, il est nécessaire de renforcer non seulement le volet accès des femmes aux instances de décision mais également leur expertise pointue dans des domaines d'intérêt national. La recherche féministe doit être renforcée pour identifier les pistes d'une véritable inclusion politique, économique, bref une inclusion citoyenne des femmes en partant des réalités vécues ; et ainsi créer les conditions d'accomplissement d'une démocratie qui pour l'instant demeure « *inachevée* ».

La recherche féministe sénégalaise permettrait d'arriver à des conclusions intéressantes comme c'est le cas dans l'étude de Fatou SARR qui montre comment des femmes sénégalaises issues du secteur informel ont pu devenir de véritables entrepreneures aux affaires prospères ; elles ont réussi sans heurts à force d'ingéniosité à confisquer par exemple le commerce des textiles dont l'importation était exclusivement aux mains des libano-syriens. Pour la plupart analphabètes ne sachant ni lire, ni écrire elles sillonnent le monde à la recherche de créneaux économiques porteurs (Hong Kong, New York, Las Palmas, Istanbul, Dubaï ect.....) (Fatou SARR, op cité).

Mieux son constat nous conforte dans notre thèse de l'étroite imbrication entre, épanouissement économique et rôle politique des femmes.

« le modèle d'organisation féminin qui se dessine au Sénégal semble montrer qu'une approche où l'économique et le social sont solidaires est possible. Mais pour que ce modèle puisse avoir un ancrage profond, il faut que les femmes parviennent à avoir plus de pouvoir pour influencer sur les orientations politiques et sociales du pays ».²⁸

L'idéologie conservatrice du développement qui confine la femme dans l'enclos des petits projets tend à tout ramener à l'économique alors que les revendications relatives aux questions de statut et de démocratie permettent de créer un environnement favorable dans lequel tous les projets de renforcement des capacités des femmes peuvent voir le jour et se concrétiser. Cependant, dans une telle entreprise, il faut noter avec Aminata TRAORE que :

« il s'agit, en somme de créer au delà des aspects formels de la démocratisation (....) les conditions objectives de la pratique de la citoyenneté par les femmes. Celles d'entre elles qui aspirent aux postes de décision, de haut niveau, doivent en mesurer les exigences, en termes de maîtrise des dossiers, de capacité de négociation et de courage politique. Cette exigence dépasse elle aussi, et de loin, une simple question de partage des pouvoirs entre hommes et femmes »²⁹

C'est peut être un truisme que de dire que la question des femmes ne peut être traitée isolément des autres défis qui interpellent la société toute entière dans un contexte de mutations sociales denses et d'économie déprimée. Il nous semble pertinent de rappeler que l'approche fragmentée des problèmes de développement, qui a consisté à établir un chapelet de programmes a donné toute la mesure de ses limites et de son inefficacité. **Il en va de même d'une approche fragmentée et cloisonnée de la « question de la femme ».**

²⁵ Aminata d. Traoré, Femmes d'Afrique, douloureux ajustement.

²⁶ op, cité

²⁷ Yolande Pelchat « Stratégie environnementale en Afrique de l'Ouest : du « volet femmes » au pluralisme social », in D'autres voix, rapports sociaux de sexe et stratégie de développement en Afrique de l'Ouest, Déc 1992.

²⁸ op cité

²⁹ Aminata Traoré, op cité

CONCLUSION

Au delà de l'affirmation de grands principes sur l'équité de genre et face à une forte offensive des organisations de femmes, on se rend compte que l'attitude des pouvoirs publics malgré une politique volontariste répète le plus souvent les mêmes effets pervers qui entravent la véritable prise en compte des femmes dans le développement. Par ailleurs force est de noter ce qui constitue un paradoxe majeur de la lutte des femmes pour une meilleure place dans la société qui reflète leur rôle et leurs potentialités ; autant leur mobilisation est forte à travers un foisonnement de structures de regroupement, de solidarité, autant elles perdent de vue le caractère stratégique de leur nécessaire présence là où les choses se décident ; ou précisément quand elles sont présentes, il ne s'agit pas d'une présence efficiente et productrice d'effets positifs mais d'une « présence absence » qui n'est le plus souvent qu'un alibi de représentation .

Il convient aujourd'hui de constater la faillite des groupements de promotion économique dans leur grande majorité, à éviter la féminisation de la pauvreté suite aux politiques d'ajustement structurel, et l'absence de leur part d'une maîtrise des véritables paramètres de leur marginalisation dans le développement . Cette situation, conjuguée à l'incapacité des organisations citoyennes de femmes à aller au delà des affirmations de principes démocratiques et à formuler et proposer une alternative à la situation économique semble placer la question des femmes dans une impasse.

L'issue serait logiquement inscrite dans une entreprise conjointe de toutes les femmes pour l'intérêt supérieur et le bonheur de la femme . Mais là aussi c'est croire naïvement qu'il existe une convergence de vue des différents segments du mouvement des femmes dans la mesure où chacun d'entre eux poursuit son agenda pour servir ses intérêts propres en choisissant de faire alliance avec les partenaires adéquats capables de servir son dessein ; Que ce soit l'Etat, les Bailleurs de fonds ou les sphères d'un pouvoir traditionnel et conservateur qui régulent aussi la société sénégalaise.

Au terme de notre propos nous voulons réaffirmer que la revendication citoyenne des femmes doit se construire en capitalisant les aspects positifs des différentes approches du développement qui ont progressivement consacré leur inclusion dans la société sénégalaise moderne , mais aussi en constituant une mémoire féminine par le biais de la recherche et de l'écriture. Ceci permettra d'informer les actions présentes et futures.

Le débat démocratique doit nécessairement concerner le questionnement difficile des droits économiques des femmes , rendu presque inextricable dans un contexte global de pauvreté. La question des femmes n'échappe pas aux logiques d'un environnement démocratique global liées à «l'égalité socio-économique et l'existence d'une culture démocratique de l'inclusion sociale et de la participation comme condition sine qua non d'une société démocratique(...) toutefois , il semble évident et c'est le cas pour l'Afrique, dans des sociétés caractérisées par la disette et les dures épreuves des programmes d'ajustement structurel(PAS), que l'insistance porte beaucoup plus sur les aspects économiques que sur les cadres institutionnels de la démocratie . »³⁰

C'est de la multiplicité des pôles de changements que la dynamique féminine va se renforcer ;**dans le contexte actuel, il semble qu'il n'y ait pas une revendication ou une action qui doive primer sur l'autre.** C'est de la conjugaison et de la coordination intelligente des différents aspects de la lutte des femmes vers un projet de société solidement ancré sur les valeurs culturelles intrinsèques et attentif au bruit du monde que la femme sénégalaise et partant la femme africaine renforcera sa maturité.

Mais au delà des dimensions économiques de la marginalisation des femmes , la revendication démocratique des sénégalaises a à faire face à un taux inadmissible de mortalité maternelle de 510 décès pour 100 000 naissances vivantes quand la moyenne dans les pays développés est de 5 décès pour 100.000 naissances vivantes. 78% de femmes sont analphabètes et 51% de filles en âge d'aller à l'école n'ont pas d'autre choix que de rester à la maison. Ces faits poignants et objectivement bloquants pour la promotion des femmes sont autant d'interpellations auxquelles il faut répondre de manière cohérente et articulée dans le cadre des politiques publiques nationales éclairées par les visions et perspectives féministes au nom de l'équité et de la dignité humaine.

Il serait à cet effet intéressant de procéder à une étude évaluative et une analyse stratégique de toutes les organisations de femmes et leur environnement au Sénégal. Quelles sont ces organisations ? Quelle est leur définition territoriale(nationale, régionale) ? Quel est leur impact et quelles sont leurs limites ? Quelles sont leurs relations à l'environnement socio- économique et politique ; et de quel germes de changements sont elles porteuses ? Ceci permettrait de répondre à la question stratégique de savoir si elles peuvent constituer un groupe de pression important , une force alternative ; bref si elles constituent des moteurs de changement véritables dans la vie de la nation ?

³⁰ Mamadou DIOUF , « libéralisations politiques ou transitions démocratiques : perspectives africaines », in nouvelles pistes, Codesria, 1998.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sénégal, pour une vision politique, économique et sociale, SOS Faim, Editions Action pour le développement , 1996 .
2. Deuxième congrès de l'UPS/PFA, Rapport de politique générale , Saint Louis 2-3 Juillet 1960 .
3. Léopold Sédar SENGHOR, Rapport sur la doctrine et la politique générale ou socialisme, unité africaine, construction nationale , 3^{ème} congrès UPS , Thiès, 4 au 6 Février 1962.
4. Soleil du 17 Juillet 1986, enquête de Ibrahima FALL.
5. Le Soleil du 18 Juillet 1986 , « le féminisme au Sénégal, à l'assaut de l'empire du mâle »
6. Brochure de présentation de la RADDHO.
7. coll Katy CISSE, Aminata DIAW, Aminata FAYE « démocratie ou es tu ? » Publications du COSEF
8. Yolande Pelchat « Stratégie environnementale en Afrique de l'Ouest : du « volet femmes » au pluralisme social » , in D'autres voix, rapports sociaux de sexe et stratégie de développement en Afrique de l'Ouest , Déc 1992.
9. Fatou SARR, l'entrepreneuriat féminin au Sénégal, la transformation des rapports de pouvoirs, l'Harmattan
10. Ministère de la femme , de l'enfant et de la famille « femmes sénégalaises à l'horizon 2015 »
11. Ministère de la famille , de l'action sociale et de la solidarité nationale »associations et ONG féminines au Sénégal, Friedrich EBERT
12. fippu No 1, Juillet 1987 .
13. Soleil No 9362
14. Sud no2435
15. Aminata D.Traoré, « Femmes d'Afrique , douloureux ajustement », ENDA
16. Abdoullah CISSE ,quel sens donner à une réforme du code de la famille au Sénégal ?, 2002.
17. Mamadou DIOUF , « libéralisations politiques ou transitions démocratiques : perspectives africaines », in nouvelles pistes, Codesria, 1998.